

Directeur : M Nico DECOCK

Directrice adjointe : Mme DRIGET

Conseiller Scientifique : Pr KLEIN

Cadre supérieur de santé, référent pédagogique : Mme LARUELLE

Cadre de santé formateur : Mme MICHELET

PROJET PÉDAGOGIQUE

FORMATION DE IBO

PROMOTION 2025-2027

SOMMAIRE

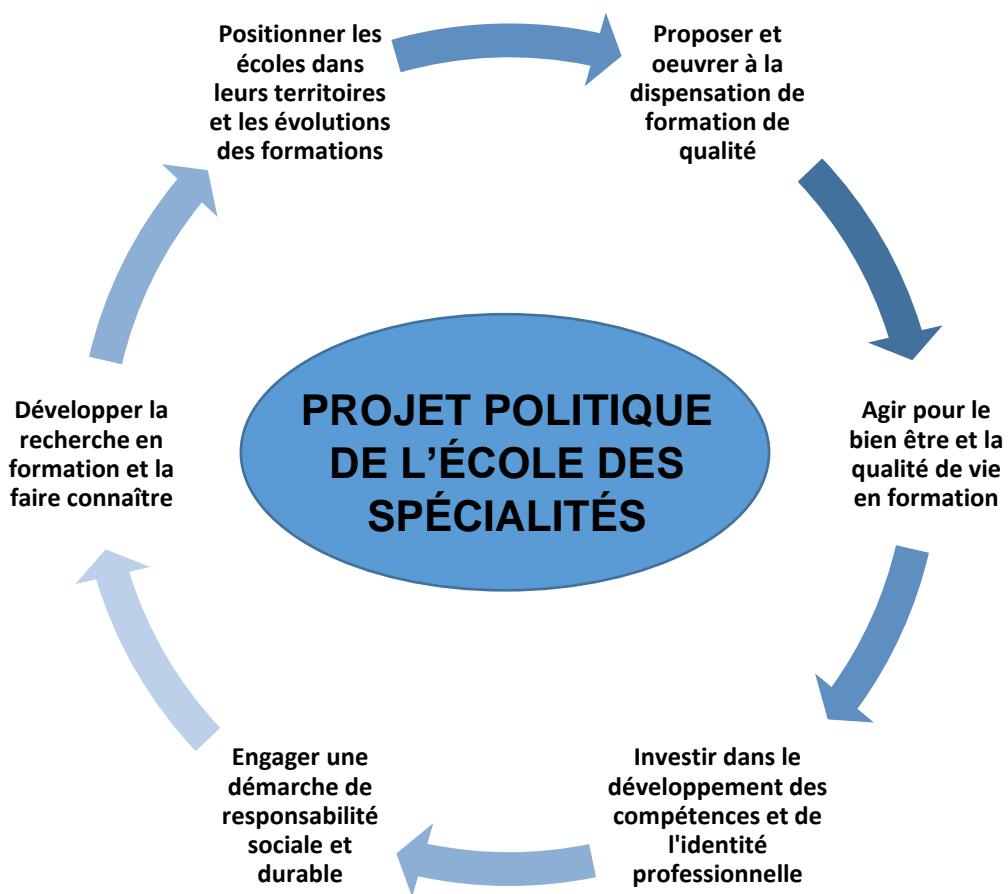
SOMMAIRE	2
L'ÉCOLE D'IBO au sein de l'ÉCOLE DES SPÉCIALITÉS	3
Engagement n°1 : Positionner les écoles dans leurs territoires et les évolutions des formations	5
Engagement n°2: Proposer et œuvrer à la dispensation de formations de qualité	6
Engagement n°3: Agir dans la durée pour le bien-être et la qualité de vie en formation	7
Engagement n°4: Investir dans le développement des compétences et de l'identité professionnelle	8
Engagement n°5: Engager une démarche de responsabilité sociale et durable.....	90
Engagement n°6: Développer la recherche en formation et la faire connaître.....	10
LA FORMATION DES INFIRMIER(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE AU SEIN DE L'EXPÉRIMENTATION	11
UNIVERSITARISATION DE LA FORMATION IBODE.....	13
VALEURS ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES	16
LA FORMATION.....	17
OBJECTIFS DE LA FORMATION	19
OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	19
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	19
MOYENS ET OUTILS	20
DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS À LA RÉUSSITE	21
DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION	22
PLANNING DE LA SCOLARITÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025	23
PLANNING DE LA SCOLARITÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026	24
PROJET DE FORMATION PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	25
ÉVALUATIONS.....	25
LES STAGES.....	25
D.E IBO.....	25

L'ÉCOLE D'IBO au sein de l'ÉCOLE DES SPÉCIALITÉS

Le travail et l'ensemble des actions de l'école des spécialités du CHRU de Nancy reposent sur :

- Les engagements de la **Loi santé 2022**
- Le **PRS Grand Est**
- Le **projet médico-soignant du CHRU de Nancy**
- Le travail commun et partagé des 3 équipes pédagogiques

Dans ce cadre, nous faisons notre les engagements suivants :



Nous nous projetons **jusqu'en 2026, date limite de l'expérimentation**.

Pour cela, nos actions reposent sur un système de **valeurs** partagées, aussi bien entre professionnels de stage, des 3 écoles et des étudiants :

- Respect de l'Autre
- Franchise, transparence et honnêteté
- Rigueur et intégrité

- Bienveillance et équité
- Disponibilité et Ouverture aux autres
- Partage des connaissances et expériences

Tout ceci dans un souci permanent de **cohérence**.

Dans l'ensemble de ce document, les engagements que nous prenons visent aussi bien les étudiants que les professionnels engagés dans la formation, qu'ils soient formateurs permanents, intervenants extérieurs, enseignants universitaires et tuteurs/encadrants de stage.

Leur suivi est assuré par le référent qualité et la direction des écoles, mensuellement en réunion d'équipe, en CODIR Qualité et en Revue de direction annuelle.

Ce projet sera présenté en Conseil Pédagogique ou Technique ainsi que son évaluation annuelle (atteinte des objectifs, niveau d'évaluation des indicateurs, points forts et à améliorer, objectifs pour l'année suivante).

Engagement n°1 : Positionner les écoles dans leurs territoires et les évolutions des formations

- 1.1 Mettre immédiatement en œuvre toutes les évolutions législatives et réglementaires
- 1.2 Poursuivre le positionnement des écoles dans une large démarche d'universitarisation en inter professionnalité
- 1.3 Saisir toute opportunité de collaboration / innovation et de coopération locale, régionale ou nationale
- 1.4 Initier des rencontres avec les autres écoles de la région

Engagement n°2: Proposer et œuvrer à la dispensation de formations de qualité

- 2.1 Tenir compte des évolutions sociales, sociétales et humaines dans nos projets de formation
- 2.2 Développer des méthodes pédagogiques innovantes et efficientes en interdisciplinarité
- 2.3 Poursuivre la démarche Qualité/Gestion des risques (Qualiopi)
- 2.4 Mettre en place un plan d'action pour les tuteurs de stage

Engagement n°3: Agir dans la durée pour le bien-être et la qualité de vie en formation

3.1 Tenir compte des rythmes de vie des acteurs des écoles

3.2 Adopter des attitudes bienveillantes et constructives

3.3 Assurer un accompagnement et un suivi pédagogique permanent, individuel et personnalisé

3.4 Associer l'ensemble des acteurs à l'évolution des programmes et leur évaluation

Engagement n°4: Investir dans le développement des compétences et de l'identité professionnelle

4.1 Prendre systématiquement en compte les parcours antérieurs des étudiants

4.2 Co-construire les parcours individuels de formation avec les étudiants

4.3 Favoriser par tout moyen le développement et l'acquisition des compétences professionnelles

4.4 Inclure l'autonomie, la réflexivité et la responsabilité éthique et juridique au cœur des compétences professionnelles à acquérir

Engagement n°5: Engager une démarche de responsabilité sociale et durable

5.1 Adopter un comportement organisationnel responsable et durable

5.2 Favoriser l'épanouissement individuel, les talents et l'intelligence collective tout au long de la formation

5.3 Œuvrer à un sentiment d'appartenance et d'engagement dans l'école

5.4 Poursuivre notre démarche de développement durable dans toutes nos décisions et organisations

Engagement n°6: Développer la recherche en formation et la faire connaître

6.1 Poursuivre notre politique de recherche dans les formations paramédicales des 3 écoles

6.2 Développer des partenariats pertinents et utiles

6.3 Associer les professionnels paramédicaux en exercice à la recherche

6.4 Encourager et soutenir les publications et communications et leur diffusion

LA FORMATION DES INFIRMIER(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE AU SEIN DE L'EXPÉRIMENTATION

Les 3 écoles de spécialité (IA, IBO, IP) du CHRU de Nancy se sont rapprochées et ont demandé à avoir une organisation commune, devenant ainsi l'**ÉCOLE DES SPÉCIALITÉS**. Par accord en date de septembre 2020, les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur ont accepté cette organisation, sous forme d'expérimentation qui a débuté dès la rentrée 2020, **poursuite jusqu'à la fin de la scolarité en cours**

Cette organisation est valable pour l'ensemble des étudiants IBO, IA et IP.

Les évolutions concernent 5 domaines :

1. La formation des infirmiers de bloc opératoire se fait autour de **l'acquisition de 9 compétences**, sous forme d'Unités d'Enseignements (UE) regroupées en 5 blocs de compétences, de stages et le développement de la recherche en soins infirmiers au bloc opératoire.
2. Les **instances pédagogiques et disciplinaires** des 3 écoles sont conservées telles que définies dans les textes de formation. Dans le contexte d'universitarisation, toutes les évaluations font l'objet d'attribution de crédits européens (ECTS) lors d'un jury semestriel d'attribution des crédits. Les ECTS attribués seront utilisables dans d'autres formations universitaires tout au long de leur vie professionnelle.
3. **Des temps communs de formation sont organisés.** Cela prendra la forme de - cours magistraux, de travaux dirigés et/ou d'évaluation - communs aux 3 écoles de spécialités. Ces enseignements communs concernent : l'anatomie/physiologie, la recherche, le raisonnement clinique, les vigilances/gestion des risques et les sciences humaines/droit des professions paramédicales.
4. **Pour une meilleure prise en compte de leur rythme de vie personnelle et prendre en compte les pratiques de formation à distance (FOAD¹), il n'y aura pas cours en présentiel à l'école les mercredis (autant que possible et hors UE communes durant les semaines de présence à l'école).** Ces temps d'apprentissage et de travail pourront être réalisés à la maison ou au moment et lieu de votre choix. Ce travail d'apprentissage se fera grâce à des documents ressources, des vidéos, des révisions, des cours en ligne sur notre plateforme numérique Theia ou toute forme de travail personnel.
5. Chaque étudiant bénéficie des mêmes **droits** que tout étudiant à l'Université : droit à aménagement des études, à dispense de scolarité, à césure, à suspension des études (cf. procédures spécifiques).

¹ FOAD : Formation Ouverte et à Distance

UNIVERSITARISATION DE LA FORMATION IBODE

Les premières formation IBODE voient le jour à l'AP-HP en 1971.

L'arrêté de formation des Ibode a été modifié une première fois le 21 octobre 2001.

La formation IBODE est de 18 mois, son contenu devient plus exigeant. La version est consolidée au 26/03/15 incluant un module 5 pour les actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire.

En 2022, par décret et arrêté du 27 avril, la formation IBODE se déroule sur 2 ans et devient universitaire.

Le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire est délivré par les établissements d'enseignement supérieur accrédités : l'Université de Lorraine. Il s'acquiert par la validation, en formation théorique et pratique et en milieu professionnel, des 5 blocs de compétences définis dans le référentiel de compétences.

Le nouveau texte ouvre l'obtention du diplôme par la voie de l'apprentissage.
et l'accès au diplôme par la validation des acquis d'expérience par l'université également.

Du profil IBO au diplôme :

Dans ce contexte, l'IBODE se doit d'être compétent, polyvalent, responsable, dynamique, et réflexif. Partenaire de l'équipe pluridisciplinaire, il est également formateur et gestionnaire de l'environnement opératoire.

Son champ d'action se situe dans tous les services où sont réalisés les actes invasifs à visée diagnostique et / ou thérapeutique et secteurs associés.

L'infirmier de bloc opératoire exerce dans le respect du code de déontologie décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016 et des articles R 4311-11 - R.4311-11-1 – R. 4311-11-2 à R 4311-15 et R.4312-1 à R.4312-49 du Code de la Santé Publique ; à ce titre il prend soin des personnes devant bénéficier d'interventions, organise, coordonne et réalise des soins et des activités en zone péri et per opératoire, élabore et met en œuvre un projet de soins individualisé en bloc opératoire et secteurs associés. (Art 4311-11)

Au cours des différentes étapes du parcours du patient que sont les consultations, les services d'urgences ou les secteurs interventionnelles et secteurs associés, l'IBODE agit par ses compétences dans la prise en soins des personnes devant bénéficier d'interventions.

Au bloc opératoire, il gère les risques liés à l'activité et à l'environnement opératoire. Il est garant de la sécurité, du patient et des personnes en salle.

En salle d'opération, l'ibode met en œuvre un savoir technique précis et adapté. Sa technique est à la fois geste et outil. Partenaire des acteurs opératoires, il facilite ainsi l'exercice de l'art chirurgical.

Par la mobilisation de ses connaissances, l'ibode propose des actions pour optimiser l'organisation et se place comme interface des partenaires de l'activité opératoire. Il agit dans l'intérêt des patients.

L'étudiant IBODE

Il est un professionnel en formation, avec son histoire et son projet.

C'est au travers de la confrontation de ses représentations du métier, des patients, de la fonction à celles des autres, qu'il évolue vers le professionnalisme.

Cette dynamique l'amène à (re)visiter son projet et à le faire progresser.

Fort des actions mises en œuvre, la formation permet à l'étudiant de se situer dans sa posture professionnelle et de construire sa nouvelle identité.

Cette capacité d'interroger sa pratique professionnelle, place l'étudiant en tant qu'auteur de son parcours et acteur de sa formation au travers de ses choix de stage, et de la détermination de ses objectifs.

Cette pédagogie retenue lui permet de développer les compétences professionnelles du métier, combinaison de connaissances, savoir-faire et comportements adaptés aux situations qui se présentent et aura les capacités de les transférer sur son futur lieu d'exercice professionnel.

L'étudiant IBODE s'inscrit dans une démarche d'alternance par l'acquisition théorique confrontée à la pratique du terrain ; cette double construction nécessite de la part de l'étudiant de développer les compétences pour passer de la théorie à la pratique.

Le travail en collectif développé dans la formation, dynamique de groupe à l'école, lui permet d'acquérir l'autonomie indispensable à sa profession.

La notion d'inter professionnalité ou collaboration inter professionnelle sera développée au sein de notre École des spécialités infirmières anesthésistes, bloc opératoire et puéricultrices. Des enseignements communs sont réalisés. Les étudiants développent des compétences en matière de co développement et travaillent en collaboration.

« La technique c'est l'action humaine qui réussit ».²

La formation IBODE a pour finalité de développer chez l'étudiant les compétences nécessaires à la réalisation de son métier d'infirmier spécialisé, de sorte que les savoirs, savoirs faire et savoirs être constituants le « ciment » du professionnalisme dans son métier soient mis au service de la personne soignée dans le souci permanent d'un haut niveau d'exigences :

- Dans la prise en charge holistique,
- Le respect des aspects « éthiques et juridiques »
- Au sein d'une équipe pluri professionnelle.

La formation est centrée sur l'approche par compétences. Cette finalité est également à conjuguer avec deux autres exigences,

D'une part la compatibilité avec le système universitaire et la possibilité pour les étudiants de poursuivre un cursus dans ce système,

D'autre part la préparation des étudiants à répondre à de nombreuses évolutions tout au long de leur vie professionnelle.

La formation suscite des modifications de comportement afin que le professionnalisme et l'efficacité s'expriment par :

- La capacité d'adaptation rapide aux diverses situations de soins et à l'inédit
- L'acquisition d'un langage de métier
- Le sens de l'organisation
- L'esprit de synthèse
- La prise d'initiative adaptée

- La recherche et la transmission

Dans le but,

- De gérer les risques inhérents à son activité et à l'environnement du secteur où il exerce.
- D'affirmer son identité professionnelle.

VALEURS ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

En lien avec le projet de l'école des spécialités, le projet pédagogique de l'école d'IBO de Nancy est sous tendu par des valeurs telles que :

- **Honnêteté** : Conformité à certains comportements socialement valorisés, respect de ces comportements/Conformité (quant à la probité, à la vertu) à une norme morale socialement reconnue/Conformité aux convenances, respect du savoir-vivre. Par honnêteté, nous entendons une intégrité, rigueur, franchise.
- **Équité** : Elle est une attitude, un comportement impliquant l'appréciation juste, excluant l'approximation. Elle englobe un esprit de justice, d'égalité, d'impartialité. Elle implique le respect absolu de ce qui est dû à tous et des droits de chacun. Dans le dispositif de formation, l'équité est une qualité qui lui permet de fonctionner avec précision, conformément à sa destination, à sa finalité.
- **L'accompagnement, la bienveillance et la transparence.**
Pour les acteurs de l'alternance³, c'est une qualité personnelle et professionnelle, qui permet à chacun d'appréhender la réalité, de réaliser une tâche, avec rigueur, selon la logique, et la norme.

Depuis 2022, l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire fixe les principes pédagogiques que l'école d'IBO de Nancy s'attache à faire cohabiter avec l'expérimentation universitaire en cours jusqu'en 2026.

Ceux-ci reposent sur l'intégration des savoirs dans leurs interrelations au regard des situations professionnelles.

Les situations professionnelles en relation avec les compétences IBODE mobilisent les savoirs et savoir-faire liés aux compétences. Une progression des acquisitions se fait lors de chaque stage et par le biais des intégrations de savoirs.

Les apprentissages autour des situations professionnelles sont abordés par paliers : comprendre / faire / transposer

Les modes et méthodes d'apprentissage sont mixtes, identifiés et organisés autour des UE d'enseignement.

Les domaines de savoirs sont regroupés et les différentes UE d'enseignement sont listées et mise en cohérence. Ces UE d'enseignement relèvent de cinq blocs :

Bloc 1 : UE1 – Sciences infirmières et bloc opératoire

UE2 – Sciences Médico Chirurgicale

Bloc 2 : UE3 – techniques complexes d'assistance chirurgicale

Bloc 3 : UE4 – coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, per et post opératoire.

UE5 – prévention et gestion des risques dont UE6-risques infectieux

Bloc 4 : UE7 – formation tutorat et développement des compétences

Bloc 5 : UE8 – recherche, langue vivante(anglais), mémoire

UE9 – analyse des pratiques

Chaque bloc de compétences est intégré à l'expérimentation pour répondre au référentiel de formation.

La pédagogie est participative, fondée sur le projet professionnel de l'élève et les principes pédagogiques, fondement du projet de formation.

³ Par acteurs de l'alternance, nous entendons, les étudiants, les formateurs, les professionnels de terrain.

LA FORMATION

Elle est organisée de telle sorte que chaque professionnel soit amené à réfléchir aux responsabilités que sont les siennes auprès du patient dans tous les domaines de compétences cœur du métier de l'IBODE.

Pour ce faire :

- Les connaissances sont abordées dans leurs interrelations au regard de situations professionnelles rencontrées.
- La formation permet aux personnes formées de mobiliser leurs différents savoirs dans des situations professionnelles réelles et simulées, avec une progression dans la mise en œuvre de ces situations.
- Enfin, l'évaluation est en cohérence avec l'approche compétences et les caractéristiques de la compétence.

Les apprentissages sont articulés autour de situations professionnelles, en alternant

- L'acquisition des connaissances et des savoir-faire associés,
- La mise en œuvre des connaissances et savoir-faire en situation
- L'analyse des situations vécues afin de compléter la maîtrise des concepts.

Et par paliers :

- « Comprendre » : La compréhension de la situation et du résultat attendu
- « Faire » : La capacité à agir et à apprécier le résultat de son action
- « Transposer » : La conceptualisation et l'adaptation à de nouvelles situations

Rappel : en per opératoire, l'infirmier ou l'infirmière titulaire du diplôme d'Etat de bloc opératoire ou l'infirmier ou l'infirmière en cours de formation préparant à ce diplôme exerce les activités de circulant, d'instrumentiste et d'assistant chirurgical, en présence de l'opérateur ou seul sous réserve que l'opérateur puisse intervenir à tout moment et dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens. (Décret et arrêté du 27/01/2015)

Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique, thérapeutique, ou diagnostic et thérapeutique dans les secteurs de stérilisation du matériel médicochirurgical, et dans les services d'hygiène hospitalière. » (Art. R.4311-11 du CSP).

⇒ Le programme de la formation permet à l'infirmier se spécialisant de développer les caractéristiques propres à l'IBODE⁴ :

- 1° Gestion des risques liés à l'activité et à l'environnement opératoire ;
- 2° Elaboration et mise en œuvre d'une démarche de soins individualisée en bloc opératoire et secteurs associés ;
- 3° Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention ;
- 4° Traçabilité des activités au bloc opératoire et en secteurs associés ;
- 5° Participation à l'élaboration, à l'application et au contrôle des procédures de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables visant à la prévention des infections associées aux soins au bloc opératoire et en secteurs associés.

⁴ Référentiel de compétences IBO

Durée de la formation : 2800 heures

Enseignement théorique : 1155 heures

Enseignement clinique : 1645 heures

Congés : 4 semaines sur la durée de la formation

Les 3 semaines de congés estivaux seront programmées par les employeurs des étudiants pour l'année N et N+1

RÉPARTITION DES COURS

La formation théorique des 2 années universitaires comporte 33 semaines de cours, Ces cours sont répartis sur la durée de formation : 26 semaines la 1^{ère} année et 7 semaines la 2^{ème} année (Voir planning de la scolarité).

Durant la scolarité, les cours portent sur des Unités d'Enseignement (UE) communes (aux écoles de spécialités) au cours des deux premiers semestres et des UE spécifiques IBO.

La formation est centrée sur l'acquisition des compétences IBO.

HORAIRES DES COURS

De 9h à 17h.

Certains cours peuvent débuter à 8 h et terminer à 18 h et au-delà de ces horaires en fonction des séquences pédagogiques (voyages et visites pédagogiques).

Les mercredis sont programmés en distanciel (20 % des enseignements) et sont obligatoires. Ces temps de cours s'effectuent en FOAD (Formation Ouverte à Distance) sur la plateforme THEIA et MISCHOOL.

Certains mercredis pourront être néanmoins en présentiel en fonction des disponibilités des intervenants et lors des UE communes aux trois spécialités.

Au cours de leur stage, les étudiants pourront être amenés à revenir à l'école. Dans ce cas, l'organisation mise en place est :

- Le secrétariat de l'école remet un document écrit précisant le jour et la durée de retour à l'école. Par exemple, une journée compte pour 7 heures.
- Les dates de ces absences en stage seront portées à la connaissance du cadre des blocs opératoires par l'étudiant ou le cadre formateur.

Toute autre information importante relative à l'organisation de la scolarité sera transmise aux représentants des étudiants qui utiliseront la même procédure pour en informer la promotion.

Certains cours UE 9 du référentiel IBO se dérouleront à la Faculté de Droit dans le cadre du Diplôme Universitaires DU de Droit et Responsabilités des Professions Paramédicales.

Les cours de l'UE 6 : Hygiène hospitalière sont dispensés par la Faculté de Médecine de Brabois en distanciel sur la plateforme Arche de l'université de lorraine.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Au terme de sa formation, l'infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat doit être capable, dans le cadre d'une démarche qualité :

- ✓ D'élaborer un processus de soins infirmiers personnalisés adaptés au contexte de son activité ;
- ✓ De garantir et de faire respecter les règles d'hygiène et de participer à l'évolution des pratiques ;
- ✓ De garantir et de faire respecter la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activité ;
- ✓ De dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité de l'opéré, des personnels et de l'environnement ;
- ✓ De travailler en équipe et de participer à la formation des personnes intervenant dans ces différents secteurs d'activité ;
- ✓ D'agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique ;
- ✓ De participer à la gestion et à l'organisation de ces domaines d'activité afin de permettre la maîtrise conjointe de la qualité et des coûts ;
- ✓ D'analyser et d'ajuster sa pratique professionnelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les futurs professionnels seront capables :

- ✓ D'élaborer des démarches de soins à travers le raisonnement clinique ;
- ✓ De réaliser des actions de soins personnalisés et adaptés (en appliquant des règles d'hygiène rigoureuses liées aux différents champs d'activité professionnelle) ;
- ✓ De gérer et d'organiser des salles d'opération ;
- ✓ De collaborer avec des équipes pluridisciplinaires en vue d'assurer la qualité et la continuité des soins ;
- ✓ De s'adapter à l'évolution des techniques chirurgicales et nouvelles technologies.

MOYENS ET OUTILS

Moyens pédagogiques

- ✓ COURS MAGISTRAUX SUR DIFFÉRENTS SITES :
 - École IBO
 - Faculté de Médecine
 - Faculté de Droit
- ✓ FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE (FOAD) :
 - Plateforme Theia,
 - ANGLAIS Plateforme MISCHOOL
 - Plateforme de l'université de Lorraine ARCHE
- ✓ TRAVAUX DIRIGÉS (en groupe)
- ✓ SIMULATION :
 - École IBO (sur simulateur EOSIM)
 - École de Chirurgie (Faculté de Médecine)
- ✓ STAGES - ENCADREMENT DE STAGE (TUTORAT)
- ✓ VISITES DE SITES
- ✓ CONFÉRENCES
- ✓ CONGRÈS PROFESSIONNELS

Outils

- ✓ AUDIO-VISUEL
- ✓ INFORMATIQUE – PLATEFORME DE DISTANCIEL
- ✓ BIBLIOTHÈQUES : Centre de documentation (Tour Marcel Brot), B.U. (bibliothèques universitaires).
- ✓ SITE INTERNET DE L'ÉCOLE : <http://campus.chru-nancy.fr/>
- ✓ Outil de communication MyK (logiciel FORMEIS)
- ✓ Plateforme pédagogique de cours en ligne de l'université de Lorraine (Arche)

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS À LA RÉUSSITE

Chaque formatrice est référente d'un groupe d'étudiant(e)s pour les deux années de formation.

Ce suivi a pour objectif de :

- ⊕ Clarifier les motivations de l'étudiant(e), ses représentations de l'infirmier de bloc opératoire, à partir de l'élaboration d'un projet personnel de formation,
- ⊕ Mettre en place une relation d'accompagnement centrée :
 - Sur les interrogations de l'étudiant(e) nées des différentes situations de formation,
 - Sur la progression de l'étudiant(e) dans ses apprentissages en fonction de ses besoins et/ou demandes,
- ⊕ Développer un retour réflexif sur les situations de formation et d'accompagner l'étudiant dans sa démarche d'auto-évaluation de ses compétences et de sa pratique, son processus d'apprentissage et son positionnement,
- ⊕ Accompagner la construction de son parcours de formation, à partir de son projet professionnel,
- ⊕ Evaluer conjointement avec l'étudiant sa progression, ses résultats, ses acquis, ses difficultés et les moyens pour y faire face,
- ⊕ Réajuster si besoin le parcours de stage et/ou de formation de l'étudiant.

L'équipe pédagogique s'appuie sur différents moyens pédagogiques tels que:

- ⊕ Des entretiens individuels avec un formateur référent,
- ⊕ Des temps de suivi collectif visant notamment à favoriser le processus de socialisation professionnelle,
- ⊕ Des ateliers d'analyse de pratiques.

Le calendrier prévisionnel peut être le suivant :

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
2 entretiens individuels		2 entretiens individuels	
Le 1 ^{er} dans le mois qui suit la rentrée	Le 2 ^{ème} au cours du semestre 2 + APP	Le 1 ^{er} dans le mois qui suit la rentrée	Le 2 ^{ème} au cours du semestre 4 ou avant le diplôme d'État
2 suivis collectifs		2 suivis collectifs	
Le 1 ^{er} au retour du premier stage + APP	Le 2 ^{ème} en fin de semestre 2 + APP	Le 1 ^{er} en fin de semestre 3 + APP	Le 2 ^{ème} en fin de semestre 4 + APP

APP : Analyse de pratiques professionnelles

Dans le cadre de situation d'étudiants en difficultés, un accompagnement individuel est proposé et formalisé par un contrat pédagogique individuel. Il est mis en place entre l'équipe pédagogique et l'étudiant(e) pour accentuer son accompagnement et aider à la réussite.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

L'école des spécialités est engagée dans une Démarche Qualité/Gestion des risques. Elle a obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021 et la certification HCéres de l'université de Lorraine. Elle poursuit son engagement.

Dans ce cadre, les étudiants sont régulièrement sollicités pour donner leur avis sur les enseignements, l'organisation et/ou faire des propositions d'évolution de la formation. Nous utilisons la plateforme de formation numérique à distance pour réaliser ces enquêtes auprès des étudiants. (Voir enquête de satisfaction)

Pour les formateurs et employeurs, un questionnaire a été construit sur Google Forms et nous permet de recueillir leur satisfaction.

PLANNING DE LA SCOLARITÉ P 2025-27 – ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	oct-25	nov-25	déc-25	jany-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26
	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBODE 25-27
1	amphi rdc	1 Toussaint	1 stage 1	1 Jour de l'an	1	1	1 cours	1 Fête du travail	1 cours	1 stage 3	1
2	cours	2	2 stage 1	2 cours	2 cours/éval S1	2 stage 2	2 cours	2	2 cours	2 stage 3	2
3	cours	3	3 stage 1	3	3 stage 2	3 stage 2	3 cours	3	3 cours	3 stage 3	3
4		4	4 stage 1	4	4 stage 2	4 stage 2	4	4 cours	4 cours	4	
5		5	5 stage 1	5 DROIT	5 stage 2	5 stage 2	5	5 cours	5 cours	5	
6		6	6 DROIT	6 stage 2	6 stage 2	6 stage 2	6 L de Pâques	6 cours	6	6 stage 3	6
7	UE 2.1	7	7 DROIT	7	7	7	7 cours	7 cours	7	7 stage 3	7
8	Anat Physio	8 stage 1	8 UE 1	8	8	8	8 cours	8 Victoire 1945	8 cours/eval S2	8 stage 3	8
9		9 stage 1	9 UE 1	9	9 exam dupias UE4	9	9 cours	9	9 cours/eval S2	9 stage 3	9
10		10 cours	10 stage 1	10	10 stage 2	10	10 cours	10	10 cours/eval S2	10 stage 3	10
11		11 Armistice 1918	11 stage 1	11	11 stage 2	11	11 cours	11 cours/eval S2	11		11
12		12 cours	12 stage 1	12 exam dupias UE2	12 stage 2	12	12 cours	12 cours/eval S2	12		12
13		13 cours	13	13	13 stage 2	13	13 stage spé	13 cours	13	13 stage 3	13
14	dupias UE1	14 cours	14	14	14 dupias UE4	14	14 stage spé	14 Ascension	14	14 Fête nationale	14
15	UE1	15	15 stage 1	15	15	15	15 stage spé	15 cours	15 DROIT	15 stage 3	15 Assomption
16		16 stage 1	16	16 stage 2	16	16	16 stage spé	16	16 DROIT	16 stage 3	16
17	cours	17	17 stage 1	17	17 stage 2	17	17 stage spé	17	17 DROIT	17 stage 3	17
18		18 stage 1	18	18 stage 2	18	18	18 exam dupias UE3	18	18 DROIT		18
19		19 stage 1	19	19 cours	19 stage 2	19	19 cours	19	19 cours		19
20	DROIT	20	20 cours	20 stage 2	20	20 CA	20 cours	20	20		20
21	DROIT	21	21 cours	21	21	21 CA	21 cours	21	21		21
22	cours	22	22 CA	22 cours	22	22 CA	22 cours	22	22 stage 3		22
23	UE1	23	23 CA	23 cours	23 stage 2	23 DROIT	23 CA	23	23 stage 3		23
24	UE6	24 stage 1	24 CA	24	24 stage 2	24 DROIT	24 CA	24	24 stage 3		24
25		25 stage 1	25 Noël	25	25 stage 2	25 DROIT	25	25 L de Pentecôte	25 stage 3		25
26		26 stage 1	26 CA	26 exam dupias UE5	26 stage 2	26 cours	26	26 cours	26 stage 3		26
27	cours	27 stage 1	27	27 cours	27 stage 2	27 cours	27 cours	27	27		27
28	cours	28 stage 1	28	28 cours	28	28	28 cours	28	28		28
29	cours	29 cours	29 cours		29	29 cours	29 cours	29	29 stage 3		29
30	cours	30 cours	30 cours	30	30 cours	30	30 cours	30	30 stage 3	30	30
31	cours		31 cours	31	31 cours		31		31		31

1ère année : 14 semaines de stage et 26 semaines de théorie 2 semaines de CA

PLANNING DE LA SCOLARITÉ P 2025- 27- ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27	sept-27
	IBODE 25-27	IBODE 25-27	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027	IBO P 2025/2027
1													
2	employeur/ rattrapage	1 stage 4	1 Toussaint	1 cours	1 Jour de l'an	1 stage 6/SPE	1 stage R	1 stage 7	1 Fête du travail	1 stage 8	1 employeur/ rattrapage	1	1 employeur/ rattrapage
3		2 stage 4	2 stage 5	2 cours	2	2 stage 6/SPE	2 stage R	2 stage 7	2	2 stage 8	2	2	2 employeur/ rattrapage
4		3 stage 5	3 cours	3	3	3 stage 6/SPE	3 stage R	3 stage 7	3 stage 8	3	3	3	3 employeur/ rattrapage
5		4 stage 5	4 cours	4 stage 6/SPE	4 stage R	4 stage 7	4 stage 8	4	4	4	4	4	4 employeur/ rattrapage
6		5 stage 4/SPE	5 stage 5	5 stage 6/SPE	5 stage R	5 stage 7	5 stage 7	5	5	5	5	5	5 employeur/ rattrapage
7	cours	6 stage 4/SPE	6 stage 5	6 stage 6/SPE	6	6 stage 7	6 Ascension	6	6	6	6	6	6 employeur/ rattrapage
8	stage 4/SPE	7 stage 4/SPE	8	8 cours	8 stage 6/SPE	8 cours	8 stage R	8 stage 7	8 Victoire 1945	8 stage 8	8	8	8 employeur/ rattrapage
9	stage 4/SPE	9 stage 4/SPE	9 stage 5	9 cours	9	9 cours	9 stage R	9 stage 7	9	9 stage 8	9	9	9 employeur/ rattrapage
10	stage 4/SPE	10 stage 5	10 cours	10	10 cours	10 stage R	10	10 cours/éval S4	10 stage 8	10	10	10	10 employeur/ rattrapage
11	stage 4/SPE	11 Armistice 1918	11 cours	11 stage 6	11 cours	11 stage R	11	11 cours/éval S4	11 stage 8	11	11	11	11 employeur/ rattrapage
12	cours	12 stage 5	12	12 stage 6	12 cours	12 stage R	12 stage 7	12 cours/éval S4	12	12	12	12	12 employeur/ rattrapage
13	cours	13 stage 5	13	13 stage 6	13	13	13 stage 7	13 cours/éval S4	13	13	13	13	13 employeur/ rattrapage
14	stage 4	14 cours	14	14 cours	14 stage 6	14	14 stage 7	14 cours/éval S4	14 stage 8	14	14 Fête nationale	14	14 employeur/ rattrapage
15	stage 4	15 cours	15	15 cours	15 stage 6	15 cours/éval S3	15 stage R	15 stage 7	15	15 stage 8	15	15 Assomption	15 employeur/ rattrapage
16	stage 4	16 cours	16 stage 5	16 cours	16	16 cours/éval S3	16 stage R	16 stage 7	16	16 stage 8	16	16	16 employeur/ rattrapage
17	stage 4	17	17 stage 5	17 cours	17	17 cours/éval S3	17 stage R	17	17 L de Pentecôte	17 stage 8	17	17	17 employeur/ rattrapage
18	stage 4	18	18 stage 5	18 cours	18 stage 6	18 cours/éval S3	18 stage R	18	18 stage 8	18 stage 8	18	18	18 employeur/ rattrapage
19	stage 5/SPE	19 stage 5	19	19 stage 6	19 cours/éval S3	19 stage R	19 CA	19 stage 8	19	19	19	19	19 employeur/ rattrapage
20	stage 5/SPE	20 stage 5	20	20 stage 6	20	20	20 CA	20 stage 8	20	20	20	20	20 employeur/ rattrapage
21	stage 4	21 stage 5/SPE	21	21 CA	21 stage 6	21	21 CA	21 stage 8	21 stage 8	21	21	21	21 employeur/ rattrapage
22	stage 4	22 stage 5/SPE	22	22 CA	22 stage 6	22 stage R	22 stage 7/SPE	22 CA	22	22 stage 8	22	22	22 employeur/ rattrapage
23	stage 4	23 stage 5/SPE	23 stage 5/SPE	23 CA	23	23 stage R	23 stage 7/SPE	23 CA	23	23 stage 8	23	23	23 employeur/ rattrapage
24	stage 4	24 stage 5/SPE	24	24 CA	24	24 stage R	24 stage 7/SPE	24	24 stage 8	24 stage 8	24	24	24 employeur/ rattrapage
25	stage 4	25 stage 5/SPE	25	25 Noël	25 stage 6	25 stage R	25 stage 7/SPE	25	25 stage 8	25 Fin de formation	25	25	25 employeur/ rattrapage
26	stage 5	26 stage 5/SPE	26	26 stage 6	26 stage 6	26 stage R	26 stage 7/SPE	26 stage 7	26 stage 8	26	26	26	26 employeur/ rattrapage
27	stage 5	27 stage 5/SPE	27	27 stage 6	27 stage 6	27	27 stage 7	27 stage 8	27	27	27	27	27 employeur/ rattrapage
28	stage 4	28 stage 5	28	28 recherche	28 stage 6	28	28	28 stage 7	28 stage 8	28	28	28	28 employeur/ rattrapage
29	stage 4	29 stage 5	29	29 recherche	29 stage 6		29 L de Pâques	29 stage 7	29	29	29	29	29 employeur/ rattrapage
30	stage 4	30 stage 5	30 cours	30 recherche	30		30 stage 7	30 stage 7	30	30	30	30	30 employeur/ rattrapage
		31		31 recherche	31		31 stage 7		31	31 stage 8	31	31	

2ème année : 33 semaines stages 7 semaines de théorie 2 semaines de CA

PROJET DE FORMATION PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

VOIR RÉFÉRENTIEL D'ENSEIGNEMENT

SOUS RESERVE DE CHANGEMENT D'INTERVENANTS

ÉVALUATIONS

VOIR RÉFÉRENTIEL DES ÉVALUATIONS ET LE TABLEAU MCC

(Modalités Contrôle Continu)

ET CALENDRIER DES ÉVALUATIONS SUR LE PLANNING DE FORMATION

LES STAGES

VOIR

RÉFÉRENTIEL DES STAGES

- ÉVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL**
- PORTFOLIO LIVRET DE SUIVI DES PÉRIODES EN MILIEU PROFESSIONNEL**

Les terrains de stage agréés de l'Ecole d'IBO sont sur le périmètre de l'école.

L'Ecole d'IBO encourage les étudiants à effectuer **au moins deux stages en dehors du département d'origine** afin de découvrir d'autres environnements professionnels dans le cadre du développement personnel de formation.

D.E IBO

VOIR

RÉFÉRENTIEL DES ÉVALUATIONS

- CARNET DE VALIDATION DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES**